

République Française

Département ILLE-ET-VILAINE

Commune de Comblessac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15
Quorum respecté		

Date d'envoi de la convocation
10/09/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Rennes
Et publication ou notification

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à 19h30,
Le Conseil Municipal de Comblessac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de RICAUD Christophe, Maire

Présents :

RICAUD Christophe
DANILO Franck
BERHAULT Patricia
GERARD Philippe
CAIZES Michel
FEVRIER Jean-Pierre
ROUSIERE Didier
BOUCHET Alexandra
GILBERT Donatien
MOTAIS Elodie
VARRIER Karine
MOTEL Romain
CHAUVEL Anais

Absences excusées :

BEAUDOUIN Isabelle	Ayant donné pouvoir à	BERHAULT Patricia
THEAUDIN Stéphanie	Ayant donné pouvoir à	CHAUVEL Anais

Absences excusées sans mandat de vote : //

A été nommé secrétaire de séance : GILBERT Donatien

2026-75 - VHBC - SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS 2026

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5214-16 V ;
Vu la délibération n°2018-11-236 en date du 05 décembre 2018 du Conseil Communautaire approuvant la politique de fonds de concours aux petites communes ;
Vu la délibération n°2021-08-182 en date du 09 décembre 2021 du Conseil Communautaire actant la prolongation du fonds de concours aux petites communes pour les années 2023 et 2024 ;
Vu la délibération n°2024-04-061 en date du 27 juin 2024 du Conseil Communautaire actant la prolongation du fonds de concours aux petites communes pour les années 2025 et 2026 ;*

Considérant les dépenses d'investissement engagées par la commune pour 2026 ;

M le Maire propose de solliciter auprès de VHBC la mobilisation du fonds de concours 2026 d'un montant de 16 000€ selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Modernisation de voirie	21 988.00€	VHBC Fonds de concours	16 000.00€
Signalisation de voirie	5 685.22€	Autofinancement	17 357.23€

Matériel salle polyvalente	5 684.01€		
TOTAL	33 357.23€	TOTAL	33 357.23€

Sur cet exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

- ↳ D'Approuver le plan de financement tel que présenté
- ↳ De Solliciter la mobilisation du fonds de concours intercommunal 2026 de VHBC pour 16 000€ pour le financement des dépenses communales d'investissement 2026
- ↳ D'Autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents s'y référant

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire
Christophe RICAUD

Le secrétaire de séance
Donatien GILBERT

